



Direction de la communication

Communiqué

Lundi 17 janvier 2022

Marché de plein vent Maintenu durablement en cœur de ville

Avec le début du chantier du parvis Sainte-Catherine ce mardi 18 janvier et en raison des aménagements qui vont y voir le jour, la ville de Villeneuve-sur-Lot était dans l'obligation de faire évoluer le positionnement des trois pôles de son marché : fruits et légumes, autres commerçants alimentaires et commerçants non-alimentaires.

Après plusieurs réunions de concertation, aussi bien avec les commerçants ambulants du marché qu'avec les commerçants sédentaires du cœur de ville, la municipalité a fait son choix. Il va s'inscrire dans la durée. Dès ce samedi 22 janvier les chalands retrouveront donc leurs marchands de fruits et légumes sur la place Lafayette, les autres commerçants alimentaires rue Lakanal, et les commerçants non-alimentaires sur le parvis Sainte-Catherine, où la nouvelle configuration de l'espace permettra de continuer à les accueillir.

Le maire, Guillaume Lepers, et son adjointe à l'attractivité commerciale, Béatrice Vacquier, expliquent ce choix.

Guillaume Lepers, maire de Villeneuve-sur-Lot :

"La végétalisation du parvis de l'église Sainte-Catherine était un engagement fort de notre projet municipal. Ce projet contribuera à rafraîchir notre bastide, à l'embellir et à la rendre plus attractive. Il nous tient particulièrement à cœur, de même que la réimplantation du marché du samedi qui en découle. Notre volonté a toujours été de conserver le marché autour de la place Lafayette. Cela fait des siècles que le marché se tient sur cette place emblématique, nous ne pouvons pas imaginer changer cela. Pour autant, nous devons repenser l'organisation autour de la place, en concertation avec les commerçants ambulants, mais toujours avec la même volonté de conserver le marché en cœur de ville. Nous conserverons ainsi le dynamisme des flux de clients au cœur de la bastide, pour nos commerçants sédentaires qui, eux, sont là tous les jours."

Béatrice Vacquier, adjointe à l'attractivité commerciale :

"Comme pour tous les projets de la municipalité, nous avons tenu à organiser un temps de concertation. Nous avons entendu la volonté des ambulants de ne pas éclater le marché sur des lieux différents, mais aussi de limiter l'impact des animations sur son fonctionnement tout au long de l'année. Nous avons aussi écouté nos commerçants sédentaires, qui souhaitent, à juste titre, le conserver en cœur de ville. Plusieurs pistes ont été avancées par les uns et les autres, et nous avons retenu celle qui répond à un maximum d'enjeux et qui permet d'inscrire durablement le marché au cœur de la bastide. Nous allons l'expérimenter dans les mois à venir et, bien sûr, nous adapterons le dispositif si nécessaire."

